Image not found or type unknown

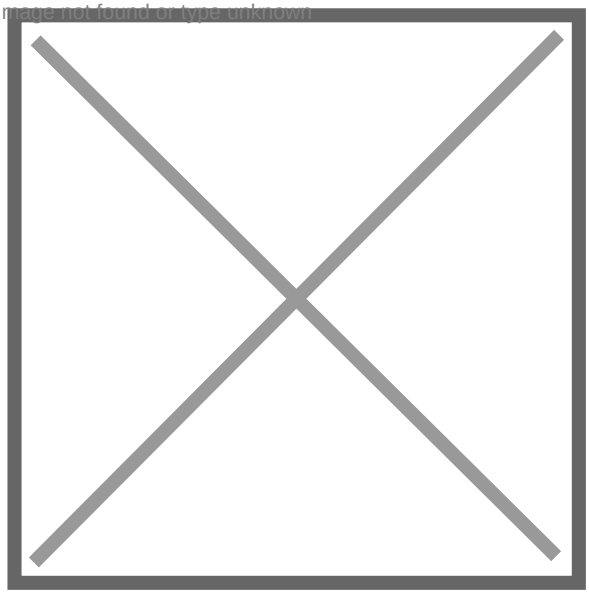

Exclusion definitive + plainte abusive de la part d'un prof

Par **NALIJE**, le **22/04/2009** à **18:35**

Bonjour,
A la suite d'une altercation avec un prof, mon frere de 13 ans a été exclus definitivement de son college. Malgrés un comportement correcte pour un enfant de son age et le soutient de certain prof qui l'ont qualifié de bavard mais pas violent. 2 semaines plus tard nous avons reçu une convocation à la police. La prof a portée plainte. Nous considerons cette plainte comme abusive que faire ? cette prof est entrain de s'acharner sur mon frere comme si le virer n'avait pas suffit. Merci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **23/04/2009** à **08:50**

Bonjour,

Je suis surpris par 2 choses :

1 - le fait qu'il y ait eu une exclusion définitive du collège or cette exclusion ne se fait pas du jour au lendemain, il y a dû y avoir, par le passé, d'autres faits qui avaient amené à des exclusions temporaires, à des heures de colle, etc. Il vous faut savoir que les ados ne racontent pas tout et, souvent, ils ne racontent que ce qui les arrangent, êtes-vous certain, ou certaine, d'être au courant de toute l'histoire et de tout le passé de votre frère au collège ? Pas si sûr. A 13 ans, il est probablement en 4e ? non ? donc déjà 3 ans de collège et en 3 ans, il peut avoir accumulé un certain nombre de choses qui ont fait gonfler son dossier

personnel.

2 - le fait que ce soit vous, la soeur ou le frère, qui vous vous préoccupiez du sort de votre frère, or, ça, c'est le rôle des parents, pas le vôtre. Ce n'est pas un repproche que je vous fait, bien au contraire, mais qu'en pensent vos parents ? J'espère que le petit frère est conscient que son grand frère, ou sa grande soeur, se préoccupe de son sort ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés